# L'ECHO LANDRYGEOT

SEPTEMBRE 2020 – n°4

# LA GRANDE RENTRÉE

**Prochaine réunion** du conseil municipal : le 26 octobre 2020 à 19H30

## Actualités communales

### Travail du conseil

Les commissions suivantes se sont réunies :

- **La commission d'appel d'offres** s'est réunie le 3 août afin d'ouvrir les plis concernant l'appel à projet, dont la remise des plis était fixée au 17 juillet à 12h.

L'appel à projet concerne la création d'un restaurant d'altitude au départ du télésiège du Derby à Vallandry.
Deux offres ont été présentées. C'est celle de messieurs Sola et Poccard Chapuis qui a été retenue par la CAO (commission d'appel d'offres) et présentée au conseil municipal du 19 août. Celui-ci l'a adoptée à la majorité.

- **La commission jeunesse, sport et vie associative** du 8 septembre : Présentation de la Dry Land Cup, à suivre...
- **La Commission des finances** s'est réunie le 15 septembre pour faire un point sur les budgets de la commune, le CCAS, la garderie, le cinéma, les eaux et assainissements, et le SIVOM.

### Bilan estival

- **Garderie Vallandry** : cette année, la municipalité a mis en place un système de transport pour les enfants de Landry, afin qu'ils puissent être accueillis à l'accueil de loisirs Tom Pouce. Malgré les conditions particulières, le retour des utilisateurs est très bon. Il est envisagé de renouveler cet accueil de loisirs l'année prochaine, avec une organisation à définir en fonction des travaux de la télécabine dans la station...

- **Cinéma** : le cinéma a connu cet été une baisse de fréquentation, due, sans doute, à la météo clémente et à la situation sanitaire, mais cette baisse est moins importante que les chiffres nationaux ! Il est envisagé d'équiper la salle de cinéma d'un vidéoprojecteur et d'une sonorisation afin de pouvoir la louer pour des évènements de type séminaires.

- **Fleurissement :** nous voudrions remercier le travail de Vanessa Favre et Marion Jarnias. Tout au long de l'été, elles ont arrosé et entretenu les fleurs de notre commune qui sont actuellement en pleine maturité. Nous remercions aussi les services techniques pour l'entretien des espaces verts. Nous déplorons, malheureusement que trop de chiens (encore et toujours) font leurs besoins dans nos massifs, ce qui ne facilitent pas la tâche des employés communaux.

https://www.mairie-landry.com

**WWW.mairie-landry.com**

Le **nouveau site** de la mairie fait sa rentrée.
Retrouvez toute la vie municipale de votre commune, l'actualité, les démarches administratives, vos artisans et commerçants, etc.

# LES ÉCHOS

## Rentrée scolaire

La rentrée s'est bien passée avec un protocole sanitaire assoupli.

Tous les enfants ont pu reprendre le chemin de l'école et retrouver leur maîtresse. Morane Gabotto continue la direction de l'école et la classe de CM1, CM2. Adeline Astigarraga remplace Stéphanie Hodler qui est retournée vivre dans sa région natale. Elle a les CP, CE1, CE2.

Les élèves de CP, CE1, CE2 ont rencontré leur nouvelle maitresse.
Adeline Astigarraga est heureuse de son affectation à Landry, après plusieurs postes dans la vallée. Elle a à cœur de transmettre aux enfants le bien-vivre qu'on retrouve dans nos villages de montagne. Elle remercie les élèves, les parents et les collègues pour l'accueil qui lui a été réservé.

Sarah Laurier garde la classe de PS, MS et GS de maternelle. Pour permettre de faire deux services à la cantine, afin de respecter la distanciation et d'éviter le mélange des groupes d'enfants, Aurélie Patelli s'ajoute à nos trois personnes : Nathalie Guelpa-Bonaro, Carinne Bordet et Lynda Enaud Paranteau qui remplace Bernadette.

### CLIN D'ŒIL

Bernadette Benoit, qui veillait sur nos enfants à la cantine de l'école, est partie en retraite à la fin de l'année scolaire. Elle pourra profiter de son temps libre pour ses activités préférées notamment le jardinage et la randonnée, et consacrer plus de temps à ses enfants.
Bonne retraite Bernadette !
Le poste est repris par Lynda Enaud Paranteau, qui travaillait précédemment à la garderie Tom Pouce à Vallandry.

**Message des institutrices**
Vous qui habitez en dessous de l'école, vous devez parfois recevoir un ballon dans votre jardin ou en voir un rouler jusqu'en bas de la rue. Souvent, les enfants ont peur de venir vous le réclamer mais nous savons tous que ce matériel coûte cher. Si vous avez trouvé ces ballons, les maîtresses seraient reconnaissantes si vous les rapportiez à l'école.
Nous vous remercions à l'avance.

## Activités du Club de « L'Avenir »

L'épidémie de COVID étant toujours présente, notre Club ne se réunit plus tous les premiers lundis du mois. Nos rassemblements nous manquent et nous avons décidé de faire un pique-nique, le 14 septembre à Rosuel en respectant les distances préconisées.

Nous avons passé une bien belle journée et un certain nombre de personnes souhaitent renouveler ce bon moment passé ensemble, sachant que toutes nos activités prévues sont annulées.
Daniel Miédan-Peisey

# Labellisation

Jeudi 27 août, Sébastien et Stéphanie Anceaux, gérants du camping de l'Eden ont reçu Monsieur Vincent Rolland, Monsieur Auguste Picollet, Monsieur Daniel Miedan-Peisey, Monsieur Didier Favre, 1er adjoint, des conseillers municipaux, des responsables du crédit agricole etc.... L'Eden fait partie des 7 campings qui ont reçu cette année le **label excellence Savoie Mont Blanc.** Lors de cette journée portes ouvertes, ils ont présenté l'évolution et les derniers investissements réalisés.

# Portrait & Projet

Olivier Moureu a été recruté par la commune le 1er juillet pour une durée de six mois afin de mener une étude dans le cadre de son Masters 2 de Droit de la Montagne auprès de l'université Savoie Mont-Blanc.
Originaire du Bourget du Lac, il a fait deux licences; une en droit public/sciences politiques, et une autre en droit privé.

Il pratique la montagne et le sport notamment l'aviron à un niveau national. Il skie depuis sa plus tendre enfance sur les différents domaines Savoyards grâce au ski club du Bourget du Lac, notamment sur le domaine des Arcs, ce qui lui a permis de découvrir notre vallée. Il pratique également le ski de fond et a hâte de découvrir Rosuel en hiver.
Il réside à Vallandry depuis maintenant trois mois. N'étant pas en vacances, il n'a pas pu profiter de la saison estivale en tant que touriste, mais a apprécié l'accueil des commerçants et la vie sur la station. Il a pu rencontrer beaucoup de VTTistes et de cyclistes qui profitaient des activités estivales.
Il voit son avenir dans les vallées alpines, auprès de communes supports de domaines skiables, ou d'acteurs privés en lien avec cette activité.
Pour l'heure, il aide la commune à mener à bien un projet de construction d'un bâtiment des saisonniers à Vallandry. Il existe déjà un bâtiment communal de saisonniers, cependant pour des raisons de coût, d'organisation et de vieillissement de cet immeuble, la commune souhaite s'en séparer. Dans ce cadre, les commerçants, employeurs et acteurs de la station ont été consultés afin de connaître leurs besoins en logements saisonniers. Ce diagnostique, effectué en juillet, a abouti à un projet de 60 lits, répartis en studios et logement collectifs (T2, T3). Un parking souterrain de 60 à 70 places lié au bâtiment sera également créé. Il s'agit de répondre à un besoin réel sur la station. En effet, les employeurs rencontrent des difficultés à recruter du personnel qualifié, notamment à cause de problèmes de logement. Ce manque d'attractivité engendre aujourd'hui des difficultés économiques auxquelles ce bâtiment pourra répondre.

## PARTICIPATIF

Vous êtes invités à participer à la prochaine corvée de nettoyage, débroussaillage des chemins. **RDV le samedi 24 octobre à 8h** sur la place du village. Pensez à amener vos outils !
Cette matinée se terminera par un apéritif. Venez nombreux !

# NOUS FAISONS ECHO

Un citoyen nous informe avoir repéré de l'ambroisie sur le territoire communal.
Si vous constatez également la présence de cette plante, n'hésitez pas à la détruire immédiatement.
Cette plante invasive très allergisante, est une menace pour la biodiversité !

**Les Croqueurs de pommes proposent** :
Pressée de pommes à l'école le jeudi 15 octobre 2020
Pressée de pommes sur la place du village le dimanche 25 octobre 2020

**Le SIVU des Granges** nous informe, qu'à partir du 19 octobre, des odeurs gênantes peuvent apparaitre, sur la piste cyclable, du fait du changement des écorces de filtrage.

**LA GRANDE ODYSSEE** se déroulera sur le site nordique de Peisey-Vallandry le jeudi 14 janvier 2021. Vu le succès de l'édition 2020, l'office de tourisme fait appel aux bénévoles. Amoureux des grands espaces, venez nombreux pour assister au spectacle... Prenez contact via le site web de l'office...

**L'association passerelle** recherche des bénévoles pour transporter les denrées, les ranger et les distribuer. Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact au numéro de téléphone de l'association : **07 68 80 39 62.** De plus, ce sont souvent les légumes qui manquent. Vous, qui avez un jardin et un surplus de légumes ou de fruits, vous pouvez les apporter à l'association **le mercredi et le jeudi matin à la salle Cérutti à Aime**. Merci d'avance.
Pour information, durant l'année passée, 80 foyers ont pu bénéficier de cette aide alimentaire.

## A VOS AGENDAS

**Maison des arts**

Exposition « Transmission » de Florent Poussineau, du 25 septembre au 11 décembre 2020.Vernissage de l'exposition le vendredi 25 septembre à 18h30

Présentation de saison décentralisée du Dôme Théâtre vendredi 9 octobre 18h30.

La Maison des Arts vous invite à une présentation inédite des spectacles du Dôme Théâtre. A l'issue de cette soirée seront définis les 3 spectacles pour lesquels un autobus sera mis à disposition des habitants du territoire dès 2021. Un premier départ pourrait être proposé à partir de la Salle du Perrey de Landry puis un second depuis la Basilique d'Aime-La-Plagne, avant de prendre la route pour… Albertville !

**Forum du "bien vieillir" et semaine bleue** sont annulés.
Ces manifestations touchant surtout nos seniors, la COVA a préféré jouer la prudence et remettre à l'année prochaine ces deux évènements.

## VIGILANCE

La chasse est ouverte depuis le 13 septembre. Soyez vigilants en mettant des vêtements voyants lors de vos promenades en forêt. Chasse autorisée le lundi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.

## ETAT CIVIL

Mariage le 12/09/2020: Leslie Miedan-Peisey et Franck, Serge, Guy Pierdet

## Des échos lointains que nous ne voudrions pas voir se perdre...

Clin d'œil de Alain Cote.
**Vous reconnaissez peut-être une personne ?**

1er rang de la gauche
1) Léontine Richermoz
2) Augustine Culet
5) Clémentine Côte
6) Victoire Côte
Avant dernier rang
2) Camille Côte
Dernier rang
1) Albert Poccard Soudart
au tambour peut être un Buthod...

Photos : A COTE., B BOIRARD, D MIEDAN-PEISEY. O MOUREU. Imprimé par la mairie. Textes commission communication

# Compétence GEMAPI ?

Didier Favre nous présente **La GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui est une compétence obligatoire de la communauté de communes depuis le 1er janvier 2018.
Les missions associées à cette compétence gravitent autour de 4 grandes lignes directrices :
1) L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
2) L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
3) La défense contre les inondations
4) La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

Encore tout récent, le service GEMAPI de la CoVA (Communauté de Communes des Versants d'Aime) est donc en phase de structuration et travaille à définir les contours de la compétence tout en commençant à avancer sur les axes principaux qui se dessinent :
Quels sont les enjeux exposés aux risques torrentiels/inondation sur le territoire de la CoVA et où sont-ils ?
Où sont situés les ouvrages de protection existants et comment sont-ils dimensionnés ?
Comment fonctionnement les bassins versants et quels sont les points limitants ?
Quels rôles et quels enjeux pèsent sur les milieux aquatiques : espaces de bon fonctionnement des cours d'eau, zones humides…
Parce que les cours d'eau ne s'arrêtent pas aux frontières des collectivités, la CoVA travaille en concertation avec les différentes communautés de communes de Tarentaise mais aussi avec l'APTV* qui constitue un véritable appui technique et nous accompagne sur des projets communs à l'échelle de la vallée.
*Assemblée Pays Tarentaise Vanoise
La gestion d'un tel service et les actions qui en découlent nécessitent des moyens humains et financiers, c'est pourquoi le gouvernement a voté une taxe GEMAPI dédiée qui est prélevée sur nos taxes d'habitation, taxe foncière et CFE (Cotisation Foncière des Entreprises). Son taux est différent selon les communautés de communes.

# Le radon dans l'habitat https://Vivrentarentaise.fr information sur la présence de radon dans nos maisons

Etes-vous concernés par la pollution au radon ?
Le radon est un gaz radioactif naturel qui provient des roches granitiques. Dans ces roches on trouve une petite quantité d'uranium qui se désintègre en produisant ce gaz. Même si en apparence, il y a peu de granit en Tarentaise il faut savoir que le radon est capable de traverser de grosses couches de sédiments. A Aix les bains, il y a une petite partie du centre ville qui est concernée par cette pollution qui traverse 2000 m de dépôts...
Le radon est responsable de plusieurs milliers de décès par cancer du poumon tous les ans en France. C'est la deuxième cause derrière le tabac pouvant provoquer cette maladie.
En France toutes les régions ne sont pas concernées. Il existe trois catégories selon le degré d'exposition et la Tarentaise est classée en risque trois pour la plupart de ses communes. Mais certaines communes classées en risque 2 comportent des habitations contenant trop de radon....La géologie n'est pas uniforme à l'échelle de nos communes de montagne....
Durant l'hiver 2019/2020 l'association Vivre en Tarentaise en lien avec l'Agence régionale de santé a distribué 150 dosimètres à des personnes volontaires pour faire tester leur logement. Cette opération était menée dans le cadre du contrat local de santé animé par l'APTV. Il en ressort que 27% de ces habitations contiennent trop de radon. Difficile de dire si l'échantillon est représentatif de la Tarentaise...Mais une quinzaine d'habitations présentent des taux vraiment élevés : jusqu'à 4100 Bq/m3.
La quantité de radon dans l'air est exprimée en Bequerel par m3 (Bq/m3). En France on considère que la valeur acceptable est de 300 Bq/m3. C'est le seuil à ne pas dépasser dans les locaux accueillant du public : les écoles par exemple. Il existe également une concentration maximale à ne pas dépasser dans l'eau potable. Cette mesure est également obligatoire pour toutes les communes.
Le radon pénètre dans les maisons par le sous-sol. Soit il arrive facilement via la terre battue dans la cave, soit il traverse la dalle plus ou moins poreuse coulée sur le sol. Il migre également dans les murs au contact de la terre ou de la roche. La présence des différentes conduites dans la partie inférieure de la maison favorise également la pénétration de ce gaz radioactif. Souvent l'étanchéité entre le dallage et les canalisations est insuffisante....

...On trouve ce gaz aussi bien dans les maisons récentes que dans des locaux anciens. Les lieux voisins peuvent présenter des niveaux de risque très différents. Ce n'est pas parce qu'il n'y en a pas chez le voisin que vous n'êtes pas concernés et inversement.

Comment savoir si notre logement est sain dans ce domaine ? Il faut acheter un dosimètre que l'on trouve sur internet pour 26 euros. On le place dans une pièce de vie durant deux mois en période chauffe, donc en hiver. On l'envoie au laboratoire et on reçoit le résultat quelques semaines après. Le chauffage accroit la concentration du gaz radioactif car il provoque une légère dépression au sol qui aspire le radon. La présence d'un poêle à bois avec une arrivée d'air insuffisante est souvent un facteur aggravant. Du fait de l'arrivée d'air inappropriée la pièce est mise en dépression et aspire le radon... Cela arrive également avec une VMC simple flux si les arrivées d'air sont insuffisantes...

Que faire si le taux de radon chez soi est supérieur aux normes ? Il est vraiment conseillé de ne pas prendre cette question à la légère et de faire le maximum pour revenir en dessous des 300 Bq/m3. La ventilation est évidemment la base de la remédiation, mais il faut aussi s'intéresser aux voies de pénétration du gaz dans l'habitation : terre battue, parpaings poreux dans le sous-sol, maison semi enterrée...Il existe des mastics d'étanchéité, des membranes étanches au radon, des isolants thermiques imperméables également à ce gaz radioactif. Mais souvent l'installation d'une ventilation à double flux permettra d'améliorer sensiblement la qualité de l'air que vous respirez. Il faut impérativement choisir un modèle avec deux moteurs dont les vitesses de rotation sont indépendantes. On utilisera cette propriété pour insuffler davantage d'air que l'on en extrait. La surpression ainsi créée empêche le radon d'arriver dans votre lieu de vie. Cette VMC réchauffe l'air insufflé grâce à la chaleur récupérée dans l'air expulsé. Alors l'hiver prochain n'hésitez pas testez votre logement !

Si jamais vous construisez une maison neuve n'oubliez pas de prévoir un vide sanitaire ventilé ou bien posez une membrane antiradon avant toute chose c'est-à-dire sous les fondations. C'est beaucoup plus cher de corriger que de prévenir !

**Vivre en Tarentaise** Association agréée pour la protection de la nature Le Villard d'amont 73210 Landry Vivrentarentaise.fr